

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **43 (1996)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

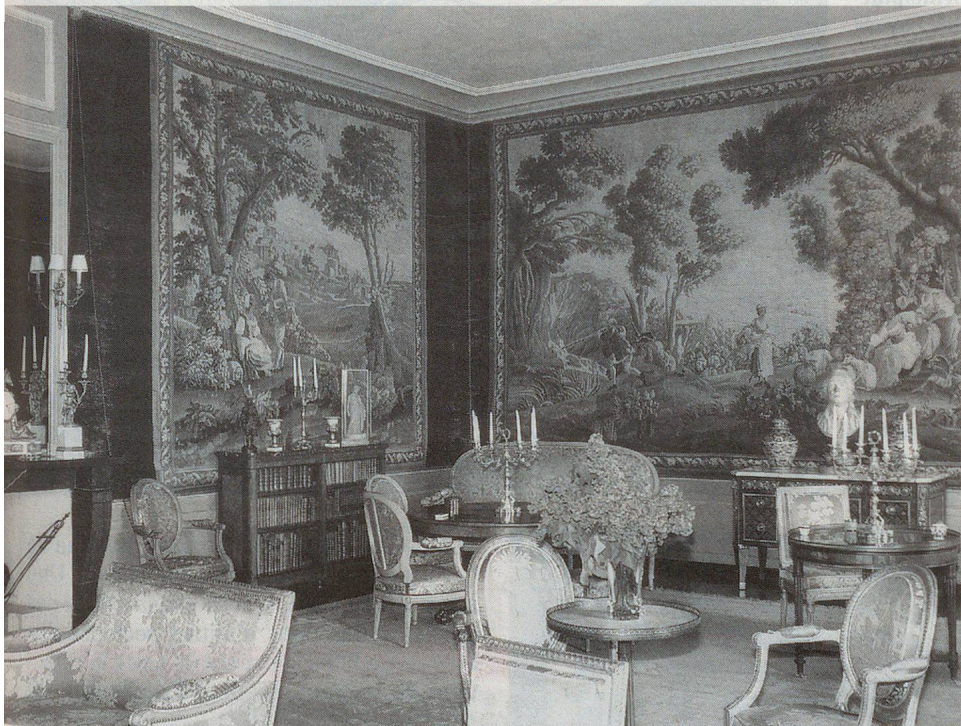
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY



De g. à dr.:
Patrick Farjon,
nouveau président
de l'ACVCS
et Henri Meystre.



C'est dans cette pièce que se réunissait l'élite intellectuelle et politique européenne, regroupée autour de M^{me} de Staël.

tion, selon Henri Meystre, président, se trouvait dans la nécessité de mener des actions rapides et efficaces dans toutes les catégories de fonction, avec, à la clé, le souhait de voir l'ACVCS traitée en partenaire et non comme source de renseignements ou une filière de sondage. L'adoption de la réforme a modifié quelque peu la situation. Elle temporise l'adhésion de nouveaux membres et c'est donc à l'unanimité que l'assemblée approuve une modification des statuts, simplifiant les organes et le fonctionnement du Comité.

Dans son rapport, Henri Meystre relève tout le bien que l'on peut penser de la régionalisation qui amène à des organisations plus concentrées; il relève pourtant

«...des articulations de coûts de fonctionnement pour des structures qui n'auront qu'une substance administrative, bien incapable d'engager les moyens que la population attendra d'elles en cas de catastrophe ou de crise».

Ne pas confondre ACVCS et AVPC

Pour Henri Meystre, la proposition de l'Association vaudoise de protection des civils formulée lors de sa dernière assemblée et tendant à une fusion éventuelle, n'est pas d'actualité. En effet, pour Henri Meystre, «la séparation demeure garante de l'indépendance d'opinion de communication d'autant plus nécessaire au vu de certaines

opinions politiques prises de-ci et de-là en matière de PCI. Nos buts sont convergents, nos réflexions sont complémentaires, gardons en l'essence de part et d'autre, car la dilution conduit à l'insipidité (sic)». Pour le reste, il s'en remet à la nouvelle direction de l'association, à charge pour elle d'étudier et de répondre à cette proposition.

Atteint, non pas par la limite d'âge, mais bien par celle imposée par les statuts, Henri Meystre cède la barre après cinq ans d'activités. Comme il l'a relevé lui-même dans son exposé: «Cette limite fixée par les statuts est faite dans le but déclaré d'éviter la routine et de proposer de nouvelles forces...» Il n'abandonnera tout de même pas toute fonction, puisque l'assemblée a décidé la création d'un poste de «commissaire à la régionalisation» dépendant du Comité directeur de l'association.

Pour lui succéder, l'assemblée nomme à l'unanimité Patrick Farjon comme nouveau président. L'assemblée s'est terminée par un exposé du major EMG Jean-Michel Landert sur l'intervention du corps suisse d'aide en cas de catastrophe lors du tremblement de terre de Kobe.

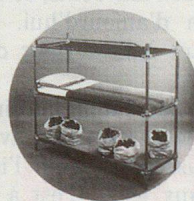
Quant à la partie culturelle, les membres ne pouvaient manquer la visite du château de Coppet connu surtout pour avoir abrité Madame de Staël. Désireuse de lutter contre Napoléon, elle allait rapidement regrouper autour d'elle toute l'élite intellectuelle et politique de l'Europe. Cette particularité conféra à Coppet un incomparable éclat, faisant de cette paisible retraite un «lieu où souffle le génie» et où, selon le mot du Bernois Charles-Victor de Bonstetten: «Il se dépensait plus d'esprit en un jour qu'en une année dans le reste du monde». Décédée en 1817, trois ans après la chute de Napoléon, sa dépouille, embaumée, repose à Coppet, dans le tombeau, en compagnie de son père et de sa mère. ▀

marcmetal



Pour votre abri

Modernisation
selon
ITMO



Fermetures
Ventilations
Mobilier
selon
ITAP / ITAS

1052 Le Mont-S-Lausanne VD
En Budron C
Tel. 021-652 40 91
Fax 021-652 75 44